



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 5 du 17 janvier 2025

TEXTE NOMINATIF

Texte 6

DÉCISION N° 01/2025/ARM/SGA/SID/SID-NO/PLAN/BED

portant délégation de signature pour les actes relevant de l'ordonnateur secondaire du SID Nord-Ouest.

Du 07 janvier 2025

DÉCISION N° 01/2025/ARM/SGA/SID/SID-NO/PLAN/BED portant délégation de signature pour les actes relevant de l'ordonnateur secondaire du SID Nord-Ouest.

Du 07 janvier 2025

NOR A R M S 2 4 3 1 5 4 1 S

Texte(s) abrogé(s) :

↳ [Décision N° 27/2024/ARM/SGA/SID/ESID-REN/PLAN/BED du 28 août 2024 portant délégation de signature pour les actes relevant de l'ordonnateur secondaire de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Rennes.](#)

Référence de publication :
BOC n°5 du 17/1/2025

Le directeur du SID Nord-Ouest,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (JO n° 262 du 10 novembre 2012, texte n° 6) ;

Vu le décret du 19 juin 2024 portant nomination d'officiers généraux, notamment son article 35 (JO n° 144 du 20 juin 2024, texte n° 89) ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 modifié fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (JO n° 181 du 6 août 2013, texte n° 53) ;

Vu l'arrêté du 23 avril 2015 modifié portant délégation des pouvoirs d'ordonnateur du ministre de la défense (JO n° 104 du 5 mai 2015, texte n° 4) ;

Vu l'arrêté du 5 juillet 2024 modifié portant organisation du service d'infrastructure de la défense (JO n° 160 du 7 juillet 2024, texte n° 72),

Décide :

Art. 1^{er}. Délégation est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de valider les actes dans le système d'information financier CHORUS :

- au titre du rôle de « responsable des engagements juridiques » :

- **Angevin** Delphine, adjointe administrative principale de 1^{re} classe (AAP1), comptable ;
- **Barth** Valentine, agent sous contrat de niveau 1 (ASC1), cheffe du bureau « exécution de la dépense » ;
- **Berault** Frédérique, adjointe administrative principale de 1^{re} classe (AAP1), comptable ;
- **Berton** Clémence, agent sous contrat (ASC), comptable ;
- **Brossault** Catherine, attachée d'administration de l'État (AAE), cheffe de la section « suivi et gestion de liquidation des marchés » et adjointe à la cheffe du bureau « exécution de la dépense » ;
- **Catouillard** Frédéric, adjoint administratif principal de 2^e classe (AAP2), comptable ;
- **Garnier** Elodie, agent sous contrat (ASC), comptable ;
- **Kasri** Imane, agent sous contrat (ASC), comptable ;
- **Le Boulanger** Tiphaine, adjointe administrative (AA), comptable ;
- **Madaule** Régine, adjointe administrative principale de 2^e classe (AAP2), comptable ;
- **Nshimirimana** Digne, adjointe administrative (AA), comptable ;
- **Sebas** Valérie, adjointe administrative principale de 2^e classe (AAP2), comptable ;
- **Taja** Marie-Alice, adjointe administrative (AA), comptable ;
- **Turpaud** Christelle, secrétaire administrative de classe normale (SACN), cheffe de la cellule « RNF - SNIA - Loyers - Evreux » ;
- **Vérité** Noëlle, secrétaire administrative de classe normale (SACN), cheffe de la section « exécution de la dépense » ;
- **Vidal** Karine, adjointe administrative principale de 1^{re} classe (AAP1), comptable ;

- au titre du rôle de « certificateur du service fait » :

- **Angevin** Delphine, adjointe administrative principale de 1^{re} classe (AAP1), comptable ;
- **Barth** Valentine, agent sous contrat de niveau 1 (ASC1), cheffe du bureau « exécution de la dépense » ;
- **Berault** Frédérique, adjointe administrative principale de 1^{re} classe (AAP1), comptable ;
- **Berton** Clémence, agent sous contrat (ASC), comptable ;
- **Brossault** Catherine, attachée d'administration de l'État (AAE), cheffe de la section « suivi et gestion de liquidation des marchés » et adjointe à la cheffe du bureau « exécution de la dépense » ;
- **Catouillard** Frédéric, adjoint administratif principal de 2^e classe (AAP2), comptable ;
- **Garnier** Elodie, agent sous contrat (ASC), comptable ;
- **Kasri** Imane, agent sous contrat (ASC), comptable ;

- **Le Boulanger** Tiphaine, adjointe administrative (AA), comptable ;
- **Madaule** Régine, adjointe administrative principale de 2^e classe (AAP2), comptable ;
- **Nshimirimana** Digne, adjointe administrative (AA), comptable ;
- **Sebas** Valérie, adjointe administrative principale de 2^e classe (AAP2), comptable ;
- **Taja** Marie-Alice, adjointe administrative (AA), comptable ;
- **Turpaud** Christelle, secrétaire administrative de classe normale (SACN), cheffe de la cellule « RNF - SNIA - Loyers - Evreux » ;
- **Vérité** Noëlle, secrétaire administrative de classe normale (SACN), cheffe de la section « exécution de la dépense » ;
- **Vidal** Karine, adjointe administrative principale de 1^{re} classe (AAP1), comptable ;

- au titre du rôle de « responsable des demandes de paiement » :

- **Angevin** Delphine, adjointe administrative principale de 1^{re} classe (AAP1), comptable ;
- **Brossault** Catherine, attachée d'administration de l'État (AAE), cheffe de la section « suivi et gestion de liquidation des marchés » et adjointe à la cheffe du bureau « exécution de la dépense » ;
- **Vérité** Noëlle, secrétaire administrative de classe normale (SACN), cheffe de la section « exécution de la dépense » ;
- **Turpaud** Christelle, secrétaire administrative de classe normale (SACN), cheffe de la cellule « RNF - SNIA - Loyers - Evreux » ;

- au titre du rôle de « responsable des recettes non fiscales » :

- **Barth** Valentine, agent sous contrat de niveau 1 (ASC1), cheffe du bureau « exécution de la dépense » ;
- **Madaule** Régine, adjointe administrative principale de 2^e classe (AAP2), comptable ;
- **Vérité** Noëlle, secrétaire administrative de classe normale (SACN), cheffe de la section « exécution de la dépense » ;
- **Taja** Marie-Alice, adjointe administrative (AA), comptable ;
- **Turpaud** Christelle, secrétaire administrative de classe normale (SACN), cheffe de la cellule « RNF - SNIA - Loyers - Evreux » ;

- au titre du rôle de « responsable de la comptabilité auxiliaire des immobilisations » :

- **Barth** Valentine, agent sous contrat de niveau 1 (ASC1), cheffe du bureau « exécution de la dépense » ;
- **Caro** Vincent, agent sous contrat de niveau 3 (ASC3), comptable auxiliaire des immobilisations ;
- **Prosniewski** Thomas, secrétaire administratif de classe exceptionnelle (SACE), chef de la section « comptabilité auxiliaire des immobilisations ».

Art. 2. Délégation est donnée à l'effet de signer les dépenses dont l'ordre de payer ne fait pas l'objet d'une dématérialisation dans CHORUS à :

- **Le Velly** Patrick, ingénieur civil de la défense hors classe (ICDHC), chef de la division « plan » ;
- **Barth** Valentine, agent sous contrat de niveau 1 (ASC1), cheffe du bureau « exécution de la dépense » ;
- **Brossault** Catherine, attachée d'administration de l'État (AAE), cheffe de la section « suivi et gestion de liquidation des marchés » et adjointe au cheffe du bureau « exécution de la dépense » ;
- **Turpaud** Christelle, secrétaire administrative de classe normale (SACN), cheffe de la cellule « RNF - SNIA - Loyers - Evreux » ;
- **Vérité** Noëlle, secrétaire administrative de classe normale (SACN), cheffe de la section « exécution de la dépense ».

Art. 3. La décision n° 27/2024/ARM/SGA/SID/ESID-REN/PLAN/BED du 28 aout 2024 portant délégation de signature pour les actes relevant de l'ordonnateur secondaire de l'établissement du service d'infrastructure de la défense de Rennes est abrogée.

Art. 4. La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

*L'ingénieur général de 2^e classe,
directeur du SID Nord-Ouest,*

Philippe BRISEMURE.